



N° 2025-14

Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune,

- signe la vente du tracteur tondeuse ISEKI (immatriculé 735 DYT 95) avec la société AG-AP, représentée par M. Pierre MARECAL située 677 rue Louis Moguen-76 530 MOULINEAUX, pour un montant de 1 000 € TTC.
- Sort le bien n° 2025-02 de l'inventaire de la Commune

Fait à Bernes-sur-Oise, le 6/05/2025

Le Maire,

Olivier ANTY

Date de diffusion : 07 mai 2025

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site www.telerecoeurs.fr.*